

LE CANADA

Ottawa, 16 Octobre 1883

COURRIER DU JOUR

Le Temps annonce, hier soir, sa suspension.

Nous commencerons prochainement la publication d'un magnifique feuilleton, en même temps que nous apporterons d'autres améliorations importantes à notre journal.

Le Citizen annonce, ce matin, sur informations reçues au département de la Marine et des Pêcheries, que le Canada a obtenu quinze médailles d'or, dix-sept médailles d'argent, et dix-neuf médailles de bronze à l'exposition internationale des pêcheries, à Londres.

M. Lemieux a retiré sa candidature à Lévis et il est probable que M. Belleau sera élu par acclamation.

Dimanche, à l'issue de la messe à Lévis, l'honorable M. Blanchet, M. Desjardins, M. P., M. Joseph Roy et les candidats ont adressé la parole aux électeurs du comté.

La présentation des candidats aura lieu jeudi prochain.

Au conseil de ville, hier soir, MM. les échevins Cunningham et Cox ont soulevé une question importante, celle de s'adresser au gouvernement fédéral pour l'engager à faire les travaux nécessaires à l'effet d'améliorer la navigation du haut de l'Ottawa jusqu'à la Mattawa. Si les améliorations demandées ne sont pas faites, le commerce de la Mattawa prendra la direction de l'ouest au lieu de venir à Ottawa. La motion adoptée hier soir, demande aussi au gouvernement d'Ontario d'ouvrir immédiatement un chemin de colonisation depuis Mattawa et Pémican jusqu'au lac Témiscamingue. La corporation agit sagement en pressant cette question auprès de nos gouvernements.

Décidément, Ottawa se conquiert une place honorable dans le monde artistique. Lundi soir, à l'occasion de la fête de Sainte Thérèse, les Sœurs Grises ont eu l'excellente idée de donner une petite soirée musicale et d'inviter à y prendre part concurremment avec leurs élèves, plusieurs artistes distingués de la capitale. Le piano, sous les doigts du Ch. G. Smith, a dû se trouver surpris de la perfection avec laquelle il rendait tous les sentiments du cœur et imitait tous les sons d'instruments variés. Mme Lapierre a su, elle aussi, le faire parler le langage de la haute musique. Après ce concert, on se félicitait une fois de plus du précieux talent que Montréal a cédé à Ottawa dans la personne de M. Boucher, fils. Son violon doit, de force, l'accepter comme un maître et se plier à tous ses caprices. Les chants divers, interprétés par les meilleures cantatrices de la ville ainsi que par plusieurs des élèves, ne laissaient rien à désirer ni quant au choix ni quant à l'exécution. Réputée pour son enseignement sérieux tout aussi bien dans la musique que dans les autres branches, le Pensionnat de N.-D. du Sacré-Cœur s'est attaché au front une nouvelle couronne. Nos félicitations aux Sœurs pour leurs succès constants!

L'exécution de Mann suggère à M. Alfred Évanturel, avocat, de l'Original, les réflexions suivantes qu'il communique à la Minerve :

Frederick Mann, plein de force et de jeunesse, en possession de toutes ses facultés, fut lancé dans l'éternité... Le bruit de la trappe se confondit avec les sons de la cloche ne l'église qui annonçait—par une singulière coïncidence—la messe de huit heures de M. l'abbé Béribé. Nos femmes agenouillées dans l'église, émuës de l'événement tristement solennel, en présence des ornements noirs du prêtre, sentirent comme nous la secousse quand on entonna à l'orgue le *Pitié, mon Dieu!*

Nous sentions, nous, le froid de la terre humide; nous sentions la vie qui s'en va, la nuit qui vient... Hélas! complétons notre pensée.Pour un très grand nombre il manquant à ce drame le côté des consolations.

En sortant d'une pareille exécution, nous avions autrefois rapporté la dernière parole du malheureux voué à l'expiation comme aussi la dernière et plus durable impression : *Priez pour moi, mon père.*—Alors nous comprenions que Dieu avait pardonné!

—En présence de la tombe de Frederick Mann—gardée par les quatre murs de notre prison, au nom de la société vengée—une seule réflexion trouve sa place pour clore ce récit :—*Tous les forfaits des hommes ne sont qu'un atome à côté des miséricordes de Dieu!*....

LES "REPORTERS"

Encore une fois, la Justice a frappé, Mann est mort sur l'échafaud que son crime révoltant lui avait élevé. Qui n'est pas au courant de ce fait n'a certainement pas suivi les journaux des jours derniers, car non-seulement il y est mentionné par tous, mais encore quelques-uns plus obligeants que les autres ont réussi à servir à leurs lecteurs les détails les plus circonstanciés, je dirai les plus inutiles. Aussi, grâce à leur bienveillance ai-je pu, de mon bureau, assister à l'exécution; je sais que son dernier repas a consisté en deux œufs bouillis et un peu de pain rûti. Je sais qu'il avait assez bien dormi la nuit précédente; je l'ai vu passer escorté de gardes, de la prison à l'échafaud que je pourrais vous peindre, je l'ai vu monter à l'échafaud d'un pas ferme et mettre le pied sur la trappe sans émoi; j'ai vu le geste du bourreau faisant jouer le ressort; j'ai vu l'expression d'infinissable angoisse passer sur la figure du condamné en ce moment suprême où il se sentit lancer dans le vide; j'ai vu la corde se tendre sous le poids et j'en ai senti toutes les secousses; j'ai vu les traits du supplicié se contracter, ses yeux rouler dans leurs orbites, ses lèvres blémir, son teint se violacer; j'ai vu les artères et les veines se tendre sous la pression de la corde, se gonfler et se briser en laissant échapper les flots de sang; enfin, neuf minutes après la chute j'ai vu le dernier râle du mourant s'échapper en sifflant de sa poitrine. Pour finir, j'ai vu tout ce que je ne voulais pas voir et je n'ai pas rencontré ce que je cherchais.

Est-ce à dire que les journaux devraient tenir ces exécutions secrètes et ne jamais leur ouvrir leurs colonnes? Non, certainement. La Justice, cette auguste gardienne de la société, doit rendre compte de ses actes à ceux qui lui ont donné son pouvoir. Aussi, dans ses félicitations comme dans ses reproches; dans ses récompenses comme dans ses châtements doit elle être publique.

Mais cependant, il faut que dans l'exécution d'un homme, un journal puisse voir autre chose que les détails de l'exécution. Lorsque la Justice a obéi aux exigences des vérités suprêmes, il peut et il doit s'efforcer de montrer l'ordre moral rétabli, et les lois immuables de la justice satisfaites au point de vue social.

Il est vrai qu'un assassin ne mérite pas notre miséricorde. Il est vrai pour ceux qui ont lu la narration des meurtres inouïs, horri-

bles, sans précédents dont Mann fut l'auteur, que ce jeune scélérat avait perdu tout droit à nos sympathies. Il est vrai que le meurtrier jette à la société un insolent défi, qu'il la brave. Mais il faut se souvenir, qu'une fois sur l'échafaud l'homme est digne de notre respect. Le repentir lave le coupable aux yeux de la conscience, il efface la souillure morale, il rend son âme pure aux yeux de Dieu qui voit le fond des cœurs. Sur l'échafaud le coupable s'efface, l'homme reste.

Or la mort d'un homme dans n'importe quelle condition qu'elle arrive, doit offrir des considérations d'un plus haut degré, d'une plus grande importance et surtout d'une plus grande utilité pour la société, que celles que l'on voit jetées dans certains journaux, à ces occasions.

De plus ces rapports détaillés, circonstanciés, plus que d'une rigoureuse exactitude, car l'imagination brode encore, peuvent avoir un bien mauvais effet sur la morale d'un peuple.

Car si l'habitude n'est qu'une disposition créée par des actes réitérés, on peut en répétant la dose, parvenir à blaser le peuple sur ces exécutions. Et de même qu'à force de lire le récit d'accidents de chemin de fer, de bateaux à vapeurs, vient un jour où l'on reste froid devant la plus affreuse des hécatombes, ainsi à force de montrer au peuple ces exécutions sur leur côté physique on parvient à le rendre insensible, et elles ne produisent plus sur lui l'effet moral qu'on serait en droit d'attendre.

De plus il n'est pas bon de faire couler le sang devant le peuple. On peut réveiller ces instincts brutaux qui ne sont qu'engourdis, qu'endormis. Grattez l'homme, a dit un grand moraliste, vous sentirez la brute. Ceci est vrai jusqu'à un certain point. Et le jour où le peuple voit couler le sang avec indifférence, n'est pas loin de celui où il le versera avec joie. Enfin ces sortes d'articles à sensation brutale, sont toujours lus par la classe moyenne qui est la plus nombreuse.

Les articles pavorifiques et pensés sont écrits pour la classe des lettrés et c'est pour la classe des déshérités, des illettrés que l'on publie le feuilleton et que l'on remplit la colonne "des crimes et des accidents."

Ces historiettes d'amourettes insipides et ces colonnes tachées de sang sont dévorées avec avidité par ceux qui cherchent partout des aliments pour les désirs et les passions de leur cœur, par ceux qui courent après des émotions factices. Ce n'est pas hasard que l'amour cotoie ici le sang. Dans les révolutions, après le boucher vient la prostituée.

Et, ce qui fait plus de peine à avouer, on voit des journaux qui n'ont pas honte de spéculer sur ces mauvais instincts, qui les flattent qui les nourrissent.

Aussi les voit-on envoyer partout "des reporters" pour s'assurer le monopole des crimes, des accidents, des exécutions afin de pouvoir servir des "primeurs" à leurs lecteurs.

Ils en ont un à l'hôpital, dont l'ouvrage consiste à raconter toutes les opérations, les opérations qui qui s'y font. Et ce "reporter" devient si habile dans ce genre de littérature qu'il vous écrit le tout dans un style à faire envie à un vieux professeur de dissection.

Ils en ont un dans les prisons. Ils se tiennent à la porte, afin de stigmatiser et de reconnaître ceux qui y entrent. Cordonne-t-on que l'un d'eux supplique du fouet, sur 30 personnes admises à ce cruel spectacle il y aura 20 reporters. Et dans ce condamné qui se tord sous les verges vengeresses de la justice voit-il un coupable? Non.

Ils voient un homme qui souffre, qui se lamente, qui pleure. Montre en main, ils vous disent à quel temps le sang a jailli, combien de temps son supplice a duré. Leur dernière considération sera : "Le supplicié est faible. Voilà leur enseignement.

Des reporters! Il y en a à toutes les gares de chemins de fer, à tous les quais. Il y en a à la cour de police, il y en a à la cour de recourir répandant le scandale par leurs

comptes-rendus immoraux. Car le scandale n'est pas dans une mauvaise action seulement, il est dans cette action rendue publique. Et ces journaux vous rapporteront tout sans s'occuper par qui ils seront lus. Et souvent quelques-uns de ces écrits ont fait monter le rouge au front de chastes lectrices et enseigné le mal à de jeunes lecteurs encore innocents et purs comme les lys de la vallée.

Que conclure de tout cela? Qu'il ne faut pas de "reporters"? Non. Il en faut, d'autant plus que s'ils le veulent, ils peuvent faire beaucoup de bien, car il n'y a pas d'actions bonnes ou mauvaises dont la société ne puisse tirer quelque profit. Une bonne action bien présentée vous encouragera, vous stimulera, car l'homme est imitateur. Une mauvaise fera prendre le mal en haine, car des malheurs personnels et sociaux en résultent toujours. Mais pour que ces heureux effets se produisent, il faut que les reporters s'adressent à la raison et à la vérité, non pas au seul sentiment et à la seule imagination.

DIOSCORE.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Quelques personnes brouillonnes, cussant du malaise, au sein de la population catholique de Hull, en se présentant sous un faux jour la conduite de ses commissaires d'écoles, je crois opportun de leur répondre publiquement. Ces gens prétendent que les commissaires sont imbus d'un esprit antagoniste aux communautés religieuses et qu'ils ont décidé de leur substituer des laïques dans l'enseignement. A l'appui de leurs dires, elles mettent en circulation de fausses nouvelles, et annoncent que l'académie des garçons cessera prochainement d'être dirigée par les frères des écoles chrétiennes.

Les commissaires n'ont jamais discuté ni même traité la question du départ des frères. Seulement ils ont exprimé leur ferme résolution que la langue anglaise fût enseignée davantage par ceux-ci. Ils leur ont demandé un maître dont cet idiôme fût la langue maternelle. Croyant qu'il n'y en avait pas un de disponible, ils ont officiellement informé le révérend frère visiteur que tout en préférant un membre de sa communauté à un laïque, ils se verraient obligés de s'adresser à l'école normale s'il ne pouvait satisfaire à ce besoin.

Ces personnes ont aussi crié que les commissaires avaient loué à la fanfare de Hull la grande salle du collège comme place d'exercice et que le bruit qui s'y ferait forcerait les frères à déguerpir. Il y a exagération, pour ne pas dire plus, dans cette rumeur.

Les commissaires, en vue d'encourager les beaux arts et en même temps d'avoir plus de ressources pour payer le salaire des frères, lequel est généralement en retard, malgré le bon vouloir des premiers, ont loué la salle en question pour deux concerts. Cette salle avait souvent été louée, ou prêtée, depuis quelques années pour y donner des soirées musicales et dramatiques. Personne ne s'en était plaint. Les frères avaient invariablement patronné de leur présence ces amusements, s'y délassant de leurs labeurs. Maintenant, certains individus, trouvant subitement mal ce qu'ils ont trouvé bien jusqu'à présent, essaient de soulever à ce sujet une tempête dans un verre d'eau. A voir l'ardeur qu'ils y mettent on serait porté à oublier qu'eux mêmes ont fréquemment invité cette même fanfare de Hull à jouer dans cette même salle, depuis que les frères habitent le collège.

Les commissaires ont à leur disposition un moyen bien facile de trancher la difficulté. C'est de diviser la salle en deux classes, d'engager deux Frères additionnels pour y enseigner et de congédier deux institutrices devenues inutiles par ce changement. Ils épargneraient ainsi à la municipalité un loyer annuel de quatre-vingt piastres et les interminables et coûteuses réparations qu'entraîne

le maintien de l'école des petits garçons dans la mesure appelée l'ancienne chapelle.

Si à l'avenir les catholiques de Hull regrettent de ne plus avoir exclusivement à eux un local convenable pour leurs réunions publiques et voient avec chagrin plusieurs d'entre eux dépenser à Ottawa, dans des salles appartenant à des particuliers, l'argent qui auparavant alimentait les institutions et les bonnes œuvres de leur jeune cité, ils devront en rejeter la responsabilité sur d'autres que les commissaires.

J'ai l'honneur d'être, e.c.,

E. D'ODET D'ORSONNEAUX,
Président des Commissaires.
Hull, 15 octobre 1883.

La Colonne d'Orion
est le monument
le plus remarquable
de la ville de
Hull. Elle est
située au centre
de la ville et
est visible de
tous les points
de la ville.

AVIS.—Pour le mal de dents, les brûlures, les coupures et le rhumatisme, servez-vous du Pain Killer de Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué,
REV. D. GOUGH,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. J. DUCHER, rue Sussex,
Ottawa.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,
N. 530, Rue SUSS. X, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883